

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
  - Considérant la livraison de placo le jeudi 05 janvier 2023 devant l'ancienne pharmacie rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux.
  - Considérant la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation afin de préserver la sécurité,

**ARRETE :**

N°2023-001

**Article I :**

**Objet** : Livraison de placo  
Devant l'ancienne  
pharmacie rue Albert  
Bochet

- La livraison de placo est autorisée le jeudi 05 janvier 2023 de 13H30 à 18H00.
- La circulation et le stationnement seront interdits rue Albert Bochet le jeudi 05 janvier 2023 de 13H30 à 18H00.
- 

Le 05 janvier 2023

**Article II :**

Circulation et  
stationnement interdits  
rue Albert Bochet

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.  
La société Reveco Bois 76440 La Ferté-Saint-Samson prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

**Article IV :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 02 janvier 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site  
De Forges-les-Eaux le :

**02 JAN. 2023**

